

## Formulaire de don

### Parrainage fiscal du Conseil des arts de Montréal

Vous devez remplir le formulaire de don ci-joint et le joindre à votre paiement en postant le tout au  
**5350 rue Lafond, Montréal (Québec) H1X 2X2.**

Invité par : \_\_\_\_\_

\*nom du membre du comité d'honneur

#### Identification du donateur

\*Dans le cas d'un individu qui donne à titre personnel. Le reçu est émis au nom de l'émetteur du chèque

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

#### Identification de l'entreprise donatrice

\*Dans le cas d'un don d'entreprise ou de fondation. Le reçu est émis au nom de l'émetteur du chèque

Nom : \_\_\_\_\_

Personne contact : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

#### Je fais un don au Conseil des arts de Montréal dans le cadre de l'évènement-bénéfice Scène Ouverte 2016.

Je désire acheter \_\_\_\_\_ **billet(s)** au coût de 125 \$ l'unité pour un total de \_\_\_\_\_ \$

Un reçu pour fins d'impôt d'une valeur de 100 \$ me sera envoyé.

Je désire acheter \_\_\_\_\_ **table(s)** au coût de 1 500 \$ l'unité pour un total de \_\_\_\_\_ \$

Un reçu pour fins d'impôt d'une valeur de 1 000 \$/billet me sera envoyé.

#### Je désire faire un don à l'organisme, sans assister à l'évènement-bénéfice.

20\$     50\$     100\$\*     200\$\*     Autre montant : \_\_\_\_\_ \$

\*Les dons de 100\$ et plus donnent droit à un reçu pour fins d'impôt émis par le Conseil des arts de Montréal.

En faisant un don via le programme de parrainage fiscal du Conseil des arts de Montréal :

Je fais un chèque **libellé à l'ordre du CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL** que j'accompagne de ce formulaire; Si le chèque contient une adresse pour le destinataire, cette adresse doit obligatoirement être celle du Conseil des arts de Montréal, soit : 1210, rue Sherbrooke Est Montréal, Québec, H2L 1L9. Une seule mention ou référence est acceptée dans la zone mémo du chèque, soit : parrainage fiscal. Je reconnais que ni moi, ni une personne ayant un lien de dépendance avec moi, ne tire un avantage personnel directement ou indirectement du don. Il est entendu qu'un lien de dépendance entre deux personnes physiques est défini comme un lien de sang, un lien de mariage ou d'union de fait. De plus, une organisation et une personne physique ou morale seront considérées avoir un lien de dépendance si la deuxième contrôle la première. Une organisation et une personne morale seront aussi considérées avoir un lien de dépendance si elles sont contrôlées par la même personne ou le même groupe de personnes. Un lien de dépendance peut aussi exister en fonction des faits propres à la situation. Par exemple, un membre, dirigeant ou administrateur d'un organisme pourrait être considéré avoir un lien de dépendance avec l'organisme. En cas de doute, je dois en aviser le Conseil des arts de Montréal préalablement à mon don. Je reconnais que le Conseil des arts de Montréal a l'entière discrétion et contrôle quant à l'utilisation de mon don. Ainsi, je reconnais que mon don pourra être utilisé pour soutenir l'organisme qui a sollicité mon don ou un autre organisme dans une ou plusieurs disciplines reconnues par le Conseil des arts de Montréal.

Signature du donateur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_